

**Objet : Partenariat avec l'Association "Les Boutiques du Rocher" à Serres**

Le Président expose :

L'association des commerçants, artisans et professions libérales de Serres dénommée "les Boutiques du Rocher" sollicite un partenariat financier avec le SMBP afin de redynamiser et développer la visibilité de l'offre de services et de commerces de Serres, pôle d'activité principal du nord-est du périmètre du Parc.

L'association a pour projet d'améliorer la signalétique, d'organiser notamment de nouvelles manifestations, telles qu'un marché de Noël installé pendant toute la période des fêtes rue Varanfrain, sous des tentes décorées. Quelques tentes du modèle choisi sont déjà visibles au centre du village. L'association souhaite communiquer sur son appartenance aux Baronnies Provençales et au Parc, label porteur, selon les commerçants et artisans.

L'association "les Boutiques du Rocher" souhaite également resserrer ses liens avec l'Office de tourisme du Serrois et avec les autres associations, notamment Blue Buëch, les Amis du village de Serres et Serres lez'arts, en s'associant plus étroitement à leurs manifestations. Des projets communs sont déjà en discussion.

En 2013, l'association a prévu l'engagement d'un plan d'actions évalué à 26 480 €. Le Syndicat Mixte est sollicité pour une subvention de 2 000 €.

A l'instar de l'opération Commerce en Fête qui mobilise plus de 500 commerçants du pays d'Arles avec le soutien du Pnr de Camargue, le Président propose de répondre favorablement à la sollicitation de partenariat de l'association "Les Boutiques du Rocher".

Le Président propose d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association "Les Boutiques du Rocher" à Serres, qui sera formalisée au travers d'une convention de partenariat.

La convention de partenariat précisera les objectifs partagés et les engagements respectifs du SMBP et de l'association "les Boutiques du Rocher".

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Décide** d'attribuer une subvention de 1 000 € répartie comme suit :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
1 000 €	Association "Les Boutiques du Rocher"	6574

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD